

Communiqué de presse

Changement d'heure : l'AWSR préconise l'heure d'été

26.09.18

La Commission européenne a décidé de mettre fin au changement d'heure. Les Etats membres ont le choix : rester à l'heure d'hiver après le 28 octobre prochain ou opter pour l'heure d'été et changer une dernière fois l'heure au mois de mars 2019. Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon de la Mobilité et de la Sécurité routière, a demandé l'avis de l'AWSR pour l'aspect sécurité routière. Pour l'Agence, la réponse ne fait aucun doute : l'heure d'été est la plus sûre pour les usagers de la route.

Pourquoi ne plus changer d'heure est positif pour la sécurité routière ?

Premièrement, cela permettra d'en finir avec le bouleversement bisannuel de notre horloge biologique. Avec la fatigue qui s'ensuit, ce bouleversement a en général un impact négatif sur le nombre d'accidents de la route qui a tendance à augmenter juste après les changements d'heure.

Deuxièmement, sans changement d'heure, on évitera les ruptures soudaines dans les habitudes des usagers de la route en matière de luminosité qui ont également un impact négatif sur la sécurité routière. Cela est lié au fait que les trajets des heures de pointe sont, pratiquement du jour au lendemain, réalisés dans l'obscurité (le matin ou le soir en fonction du changement d'été ou d'hiver). L'obscurité augmentant le risque d'accident. Sans changement d'heure, l'adaptation des usagers de la route se fera naturellement et progressivement au fur et à mesure que les jours raccourcissent ou rallongent.

L'heure d'été devrait diminuer le nombre d'accidents graves pendant l'heure de pointe du soir

Le risque d'accident augmente d'environ 6,5% lorsqu'on se déplace après le coucher du soleil.

Actuellement, 22% des heures de pointe du soir d'une année (environ 1.090 heures) se font dans l'obscurité. On monterait à 24% d'heures dans l'obscurité si on passait définitivement à l'heure d'hiver. Par contre, si on conservait l'heure d'été, seules 10% des heures de pointe du soir auraient lieu après le coucher du soleil (si l'on considère l'heure de pointe du soir de 16h à 18h59).

On peut donc estimer que l'heure d'été permanente permettrait de diminuer par 2 le temps d'obscurité (de 22% à 10%) pendant les heures du soir où la densité de trafic est la plus importante et que cela permettrait de diminuer le nombre d'accidents graves.

Le nombre d'accidents graves pourrait augmenter lors de l'heure de pointe du matin...

Toute médaille a son revers. Si l'on s'intéresse à présent à l'heure de pointe du matin, on constate que 41% des heures de pointe du matin (d'une année) se font dans la pénombre. Si on passait à l'heure d'hiver permanente, ce pourcentage devrait baisser à environ 32%. Par contre, si on optait pour l'heure d'été, ce pourcentage devrait augmenter jusqu'à 51% d'heures de pointe du matin se déroulant dans l'obscurité.

Résultat ? Le nombre d'accidents graves survenant le matin risque d'augmenter.

...mais la diminution sera plus importante que l'augmentation

Le nombre d'accidents qui se produisent pendant les heures de pointe du matin est inférieur à celui des heures de pointe du soir. Entre 2015 et 2017, on a compté 353 accidents graves entre 6h et

8h59 contre 713 entre 16h et 18h59. Il y a donc en moyenne 2 fois moins d'accidents graves le matin que le soir !

Même constat si on considère uniquement les périodes obscures. On a en effet dénombré 3 accidents graves pour 10 heures de pointe avant le lever du soleil entre 2015 et 2017 contre 6,5 accidents graves pour 10 heures de pointe après le coucher du soleil.

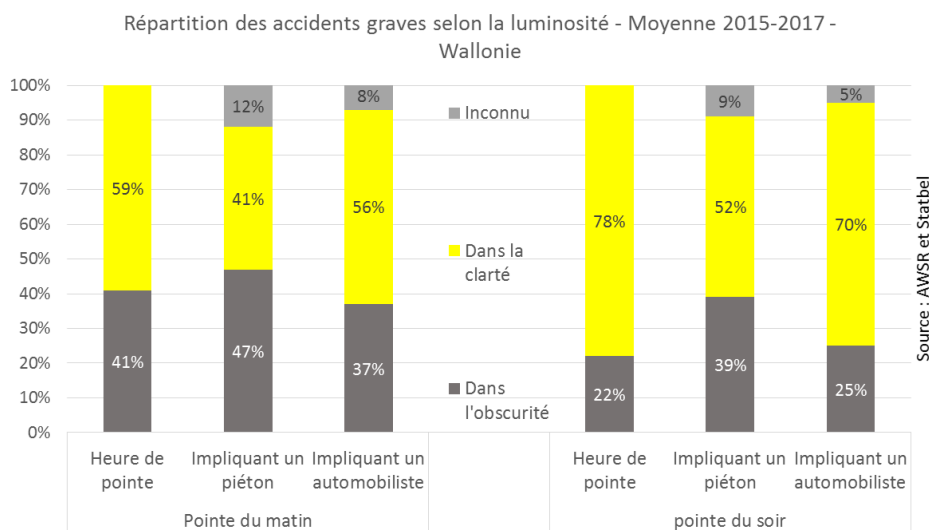
	Dans la clarté	Dans l'obscurité	Luminosité inconnue	Total
Heures de pointe du matin	199	127	27	353
Heures de pointe du soir	515	155	43	713
Total des heures de pointe	714	282	70	1066

RÉPARTITION DES ACCIDENTS GRAVES EN WALLONIE PENDANT LES HEURES DE POINTÉ SELON LA LUMINOSITÉ AU MOMENT DE L'ACCIDENT – TOTAL 2015-2017 – SOURCE : AWSR ET STATBEL

L'augmentation des accidents graves le matin devrait donc être largement compensée par la diminution des accidents graves le soir.

Qui devrait en profiter ?

Ce sont principalement les piétons qui devraient profiter de cette décision. Entre 2015 et 2017, 78 accidents graves impliquant un piéton se sont produits lors des heures de pointe du matin, dont 47% dans l'obscurité. Cette proportion devrait un peu augmenter. Par contre, 128 accidents de piétons s'étaient produits pendant l'heure de pointe du soir dont 39% dans l'obscurité. Cette proportion devrait, elle, largement diminuer.



Conclusion : l'AWSR recommande l'heure d'été

Au vu de l'impact négatif du passage à l'heure d'hiver sur la sécurité routière. Il ne fait aucun doute pour l'AWSR que le choix du Gouvernement devrait se porter sur l'heure d'été qui permet en effet la période de luminosité la plus adaptée au rythme de vie des usagers de la route et aux risques d'accidents de la circulation.
